URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

Réduire l'agressivité verbale et physique - Formation initiale

Un accent mis sur la prévention et le désamorçage des situations à risque, des techniques de désengagement, et des interventions physiques réservées au dernier recours, dans le respect des droits de chacun, adaptées aux situations à risque.
Des compétences et des techniques professionnelles qui permettent de gagner en confiance dans la gestion de crise.

Objectifs pédagogiques

Savoir prévenir, désamorcer et répondre aux comportements agressifs.
Comprendre les mécanismes de développement d'une situation de crise.
Développer sa communication verbale, non-verbale et paraverbale.
Évaluer rapidement le niveau de risque.
Maîtriser des techniques de désengagement sûres.
Utiliser les techniques d'intervention physique comme dernier recours.
Gérer l'après-crise grâce à des outils de débriefing.

Programme

Le Modèle de Développement des Crises de CPI
Expérience Intégrée
Compétences en communication
Répondre aux comportements défensifs
Interventions de Sécurité
Prise de décision dont les techniques de désengagement
Introduction aux Interventions Restrictives
Techniques de maintien
Gestion de l'après-crise

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse à tout professionnel de l'accompagnement social et médico-social confronté à des situations d'agressivité verbale et/ou physique dans sa pratique. Elle propose des outils et approches efficaces pour prévenir, désamorcer et gérer des situations où les risques sont faibles à élevés.
Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation. Une analyse des risques de

votre établissement est proposée afin de déterminer si cette formation répond à vos besoins.

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

15 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Formateur du CPI
Blog CPI : des conseils positifs pour mieux gérer les situations difficiles | Crisis Prevention Institute (CPI)
Crisis Prevention Institute en France - Organisme de formation en prévention de la violence - YouTube

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

La formation est réalisée en présentiel. Comme pour toutes formations aux adultes, elle implique une part importante d'engagement et de participation de la part des stagiaires. Ils seront sollicités pour fournir des exemples concrets issus de leur réalité professionnelle, pour participer à des discussions et des activités de groupe, à des mises en situations ou à des jeux de rôle et pour pratiquer des interventions physiques en toute sécurité.
Les formateurs utilisent divers modalités d'apprentissage (visuelle, orale et pratique) afin de stimuler l'intérêt et consolider les apprentissages. Un cahier du participant incluant tous les éléments de la formation est fourni.

Grande salle de formation (au moins 4 m2 par stagiaire)
Salle munie de tables et de chaises pour les participants et un espace libre pour les exercices physiques
Pas de plafond incliné dans la salle où se dérouleront les exercices physiques

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation des acquis est entendu comme un processus continu au sein de cette formation. Elle commence par un test de positionnement qui permet au formateur d'adapter le contenu aux attentes des participants. Elle se poursuit tout au long de la formation sur des facteurs clés comme la présence, la ponctualité, la participation active et la démonstration de valeurs en accord avec le contenu du programme. Les connaissances sont évaluées à la fin de chaque module (contrôle des connaissances). Les participants sont aussi appelés à s'autoévaluer par une

activité de réflexion personnelle. Les compétences physiques du programme sont évaluées par le formateur au cours des activités pratiques. A la fin de la formation, un examen écrit clôture le processus d'évaluation et une carte certifiant les acquis est transmise au participant selon les résultats obtenus.

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).